

---

## Communiqué du Conseil d'Administration de la Société de la Tour Eiffel

Le Conseil d'administration de la Société de la Tour Eiffel a pris connaissance du projet d'offre publique d'achat que la Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics (SMABTP) a déposé le 29 janvier 2014 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Conseil d'Administration se réunira à nouveau prochainement dans la perspective d'émettre un avis motivé sur les termes de cette offre publique, conformément à la réglementation applicable et dans le meilleur intérêt de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés.

En outre, conformément à la dixième résolution votée par l'Assemblée générale le 30 mai 2013 et à l'article 231-40 du règlement général de l'AMF, le conseil d'administration a décidé de suspendre avec effet immédiat la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, et en particulier le contrat de liquidité conclu le 16 avril 2013 avec Rothschild & Cie Banque.

**A propos de la Société de la Tour Eiffel**

*Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, sa stratégie privilégie l'investissement dans des zones à fort potentiel et la fourniture d'immeubles neufs loués à des acteurs de premier plan. Son patrimoine au 30 juin 2013 s'élevait à 809 millions d'euros pour des actifs situés principalement en région parisienne.*

*La Société de la Tour Eiffel est cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment B) – Code ISIN : 0000036816 – Reuters : TEIF.PA – Bloomberg : EIFF.FP – Membre des indices IEIF Foncières, IEIF Immobilier France*

**Contact Presse**

Jean-Philippe MOCCI

Capmot

Tél : +33 (0)1 71 16 19 13/+33 (0)6 71 91 18 83

[jpmocci@capmot.com](mailto:jpmocci@capmot.com)

[www.societetoureiffel.com](http://www.societetoureiffel.com)